

OSTWALD Ouverture de la liaison Bugatti

Bataille de chiffres

1,8 million d'euros TTC : c'est ce qu'a coûté à la communauté urbaine de Strasbourg la liaison Bugatti, qui relie l'allée du Bohrie à la Vigie. 1,7 million d'euros hors taxes : c'est le prix de la Bugatti Veyron qui l'a inaugurée hier.

Mille deux cents mètres de voirie d'un côté, 1 200 chevaux de l'autre ; 1,8 million d'euros TTC pour la liaison, contre 1,7 million d'euros HT pour la Bugatti. Curieuse bataille de chiffres que celle qui se jouait hier en marge de l'ouverture à la circulation de la « liaison Bugatti ». La nouvelle route comprend une voirie de 14,50 m de large pour les voitures et les camions – la vitesse y étant limitée à 50 km/h, hélas pour la Bugatti, qui monte à 415 km/h – et une « voie verte » de 4,20 m dédiée aux cyclistes et aux piétons. Elle relie l'allée du Bohrie et son futur écoquartier – la partie festive a été l'occasion pour l'aménageur de faire le point sur l'avancée du chantier, démarré il y a tout juste un an – à la Vigie, où elle débouche au croisement des rues Michael-Faraday et Alfred-Kastler.



La voiture coûte plus cher que la nouvelle chaussée qu'elle emprunte... PHOTO DNA - MARC ROLLMANN

Désengorger Ostwald

« On dit souvent qu'on construit trop de murs et pas assez de ponts ; cette route en est un et aidera les Ostwaldois à profiter d'une meilleure qualité de vie », a estimé le vice-président de la CUS, Claude Froehly. Déjà esquissée dans le Plan d'occupation des sols de 1983, la liaison Bugatti s'ins-

crit dans le cadre d'une réflexion globale sur les déplacements dans le secteur et répond à un double objectif : désengorger le centre d'Ostwald – 11 000 à 12 000 véhicules transitent chaque jour par l'axe Leclerc – et relier deux secteurs en fort développement, « une zone d'activité économique et une zone d'habitat, à Ostwald avec les Rives du Bohrie, à Lin-

golsheim avec les Tanneries », a précisé le maire d'Ostwald en présence de son homologue lingolsheimois, Yves Bur. Et quel autre véhicule pour inaugurer cette voie Bugatti qu'une, voire deux Bugatti ? Jean-Marie Beutel en rêvait ; le hasard des rencontres l'a fait, via Julien Grass, monteur chez Bugatti, dont le père travaille... à la Ville d'Os-

wald. Hier, le directeur général de Bugatti Automobiles SAS, Christophe Piochon, a servi de chauffeur à Jean-Marie Beutel, au volant de la Bugatti Veyron Grand Sport – « un véhicule d'essai ». À sa suite, une Bugatti type 40 de 1928 et une – plus modeste 2 CV – ont été les premières à emprunter la voie. ■

VALÉRIE WALCH

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Conseil municipal

La pub s'invite au débat

Il n'y a guère eu de longues discussions, mercredi soir, au conseil municipal, si ce n'est autour des orientations du futur règlement local de publicité de la communauté urbaine de Strasbourg.

CONTRAIREMENT AU VOISIN

ostwaldois, où l'approche des élections impacte depuis plusieurs semaines l'ambiance au conseil municipal - c'était encore le cas lundi dernier - le calme plat régnait mercredi soir à Illkirch, où l'ordre du jour, il est vrai, ne prêtait guère le flanc à la polémique, d'autant que si Jacques Bigot a annoncé son intention de briguer un 4^e mandat en mars prochain, personne ne s'est encore déclaré sur les bancs de l'opposition. C'est dans une atmosphère cordiale donc qu'a été installée une nouvelle conseillère en lieu et place de Laure Klein-Baflan, qui a quitté la commune et son conseil. Sa remplaçante, Martine Barbier, 59 ans, n'est pas une novice, puisqu'elle avait déjà siégé de 1995 à 2008 ; 34^e sur la liste, cette assistante maternelle intégrera la commission « enfance et éducation » et s'est dit « ravie » de ce retour.

Réduire le nombre et la dimension des dispositifs

L'adjoint à l'urbanisme Jean-Claude Stammbach a introduit le débat sur le règlement local de publicité de la communauté urbaine de Strasbourg. Il a rappelé qu'il s'agissait d'une obligation légale, en a détaillé les principaux objectifs et les grandes orientations : renforcer



Réduire la dimension des panneaux pour limiter les nuisances visuelles. PHOTO DNA - MARC ROLLMANN

l'attractivité résidentielle et améliorer le cadre de vie, donc réduire le nombre et la dimension des dispositifs publicitaires pour limiter les nuisances visuelles, mais aussi « répondre de manière équitable aux besoins de communication extérieure des acteurs économiques locaux » et harmoniser les règles relatives à la publicité extérieure à l'échelle de la CUS.

Car si Illkirch s'est doté – « après une longue période de concertation », note Jacques Bigot - d'un règlement en la matière dès 2006, comme l'a rappelé l'adjoint aux finances Alain Saunier, ce n'est pas le cas de tout le monde. « Ce qui nous vaut cet énorme panneau lumineux très agressif à l'entrée sud de la commune, mais

contre lequel nous ne pouvons rien faire... », déplore Jacques Bigot, faisant référence à celui qui trône devant la concession Ford, du côté du Pont-du-Péage, qui se trouve de fait déjà sur le ban de Geispolsheim. Alain Saunier, mais aussi le premier adjoint Claude Froehly, ont mis en garde contre les risques d'accident, lesdits panneaux étant accusés de détourner l'attention des automobilistes.

Sur les bancs de l'opposition, Jean-Claude Haller salue le souci d'harmonisation, dénonce la « sauvagerie » de certains annonceurs, mais rappelle que l'affichage publicitaire est aussi une recette - y compris pour la Ville - et demande une égalité de traitement des acteurs. Claude Stoll va dans le même

sens, évoque aussi la sécurité et insiste sur l'urgence de légiférer sur les nouveaux panneaux numériques. Il met en avant la protection de l'environnement, tout en appelant à ne pas trop diminuer les dimensions, rappelant qu'« un panneau doit rester lisible et visible pour avoir un impact ». Claude Froehly s'interroge en outre pour savoir qui, une fois le règlement communautaire adopté, sera chargé de le faire respecter...

Travaux à la maternelle Libermann

Parmi les autres points abordés figuraient les travaux d'économie d'énergie prévus à l'école maternelle Libermann. Ils se dérouleront pendant les vacances de la Toussaint et concerneront le remplacement des fenêtres qui datent de 1973, la pose de brise-soleil automatisés et l'isolation des combles et des murs, pour 253 000 € TTC. Il a également été question de l'instauration d'une prime pour les agents exerçant des fonctions de tutorat auprès des jeunes recrutés dans le cadre des emplois d'avenir et du lancement des études du programme 2014 des opérations de voirie et d'assainissement. Où l'on apprend que la réalisation de la liaison cyclable par la rue des Vignes s'annonce compliquée et que des réaménagements de voirie - très attendus, comme on a pu le constater ce printemps lors des visites de quartiers - sont programmés rues d'Alsace et Vincent-Scotto. Autant de sujets sur lesquels l'opposition n'a guère trouvé à redire. ■

VALÉRIE WALCH

STRASBOURG Du samedi 5 au samedi 19 octobre
La communauté Saint-Nicolas fête ses 20 ans



À l'occasion d'une veillée œcuménique qui se tient à l'église Saint-Nicolas : un groupe de louange et l'une des danseuses.

DOCUMENT REMIS

La communauté Saint-Nicolas ouvre aujourd'hui la programmation de ses 20 ans avec le spectacle *Le fils prodigue*, spectacle de Saïd Oujibou, actuellement en tournée.

FONDÉE EN 1993 par le pasteur Kurt Maeder, la communauté Saint-Nicolas se rattache au renouveau charismatique et fait partie de l'UEPAL (Union des églises protestantes d'Alsace et de Lorraine). Elle a une vocation œcuménique et rassemble à ce titre des protestants, des évangéliques et des catholiques, précise son pasteur depuis un an, Stéphane Kakouridis, qui avant était à Wolfskirchen, près de Sarre-Union.

L'église située quai Saint-Nicolas accueille des veillées de louange les dimanches soir à 19 h pour permettre aux fidèles d'aller aux cultes et messes de leurs paroisses. Les membres de la communauté sont en effet en général engagés ailleurs. Formation, accompagnement spirituel, annonce de l'Évangile, sont les axes développés par Saint-Nicolas. Ces orientations sont rassemblées dans les rendez-vous proposés à partir d'aujourd'hui.

Programme

■ **Samedi 5 octobre.** De 14 h à 15 h à l'église, formation à l'évangélisation de rue par Média Espérance.

De 15 h à 17 h, évangélisation dans les rues de Strasbourg. À 20 h à l'église, spectacle du pasteur et humoriste Saïd Oujibou, *Le fils prodigue*. Cette longue parabole est donnée en version orientale.

La représentation est organisée en partenariat avec l'association des Puits de Jacob. Entrée libre, plateau.

■ **Dimanche 6 octobre.** À 19 h à l'église, veillée de louange avec les pasteurs Stéphane Kakouridis, Kurt Maeder et l'inspecteur ecclésiastique Jean-Jacques Reutenauer.

■ **Jeudi 17 octobre.** À 19 h 30 à l'église, soirée à thème : « Qu'est-ce que le renouveau charismatique ? » avec les pasteurs Bernard Laiblé et Stéphane Kakouridis.

■ **Samedi 19 octobre.** À 20 h à l'église, concert de louange par des équipes de louange de Saint-Nicolas, suivi à 22 h d'une nuit d'adoration et d'intercession.

► Communauté Saint-Nicolas, 13, quai Saint-Nicolas.

☎ 03 88 37 04 48.

communaute-saint-nicolas@sfr.fr

L'AGENDA CIRCULATION

CENTRE-VILLE

Rue des Charpentiers

► **LUNDI 7 OCTOBRE DE 7 H À 12 H.** Lors de la mise en œuvre d'un camion malaxeur au droit de l'immeuble n° 5, rue des Charpentiers, dans le cadre des travaux de bétonnage de cet immeuble, la circulation sera interrompue. La desserte des riverains sera autorisée dans les deux sens de circulation, dans les parties en impasse de la rue des Charpentiers ; dévoiement du cheminement des piétons.

LES HALLES

Rue du Marais-Vert

► **DU 14 AU 18 OCTOBRE DE 6 H À 18 H.** Lors de la mise en œuvre d'une grue automotrice au droit du bâtiment n° 37, rue du Marais-Vert, des mesures seront instaurées : neutralisation d'un couloir de circula-

tion, des emplacements de stationnement longitudinaux et du trottoir ; déviation des piétons de part et d'autre de la zone de chantier, vers le trottoir du côté opposé ; circulation momentanément interrompue ; vitesse maximale limitée à 30 km/h ; stationnement interdit de 6 h à 18 h, côté impair de la chaussée.

CENTRE-VILLE

Rue Thomann

► **DU 7 AU 11 OCTOBRE.** Lors des travaux de création de branchements du réseau de gaz à effectuer dans la rue Thomann, au droit de l'immeuble n° 1, les mesures suivantes pourront y être instaurées, à savoir : rétrécissement ponctuel du trottoir ; rétrécissement ponctuel de la chaussée ; stationnement interdit.

